

18 juil 2013 -13:59

Clôture de Tax-on-web pour les citoyens : 214.595 déclarations supplémentaires par rapport à l'année passée.

Tax-on-web enregistré, à minuit, 2.629.227 déclarations introduites, soit 214.595 déclarations supplémentaires par rapport à l'année passée. Le Ministre des Finances, Koen Geens, se réjouit de cette augmentation de 8,9%.

Hier, durant les dernières heures, on comptait 3230 déclarations enregistrées par heure avec des pics entre 14h et 15h et entre 21h15 et 21h50. C'est peu en comparaison avec le pic du 24 juin où 14.000 déclarations étaient rentrées par heure.

Près de 60% des utilisateurs s'enregistrent via la carte d'identité électronique, et 40% continuent à utiliser les Token. Il y a 4 ans, en 2009, la proportion était encore inversée.

Les mandataires ont jusqu'au 16 octobre 2013 pour compléter les déclarations sur Tax-on-web de leurs clients. On attend entre 800.000 et 900.000 déclarations supplémentaires introduites par les comptables ou fiscalistes via Tax-on-web.

Environ 1,8 millions de contribuables ont utilisés la déclaration papier en 2013, soit 25% des contribuables. La date limite d'envoi des enveloppes était le 26 juin.

En 2013, 1.479.109 propositions de déclaration simplifiée ont été envoyées à des citoyens par le SPF Finances. Autant de personnes qui ne doivent plus rien faire s'ils sont d'accord avec la proposition qui leur est faite.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be